

IRAK

Les forces américaines et britanniques doivent rétablir la loi et l'ordre public

Index AI : MDE 14/101/2003

Bassora -- « *Chacun a besoin de sécurité ici. C'est l'insécurité totale.* » Ces paroles, les délégués d'Amnesty International en mission dans le sud de l'Irak les ont entendues à maintes et maintes reprises.

« *C'est sans conteste aux États-Unis et au Royaume-Uni, en tant que forces occupantes de l'Irak, qu'il incombe de rétablir la loi et l'ordre public. Actuellement, ce sont eux les gardiens de la sécurité* », a déclaré Ghanim Alnajjar, membre de la délégation d'Amnesty International qui s'est rendue en Irak.

À Bassora et Umm Qasr, les délégués de l'organisation ont constaté que des individus se livraient au pillage systématique des bâtiments publics. À l'université de Bassora, ils ont vu les bâtiments incendiés et anéantis ; des gens étaient encore en train de récupérer tout ce qui restait comme matériaux.

« *Le pillage met en jeu bien davantage que les seuls bâtiments : dans le mouvement, d'innombrables documents sont brûlés et réduits à néant*, a ajouté Ghanim Alnajjar.

« *La destruction de ces documents aura des répercussions considérables pour les Irakiens, sur le règlement des revendications en matière de propriété et sur la constitution des dossiers universitaires des étudiants, mais aussi en ce qui concerne l'obligation de rendre des comptes pour les atteintes aux droits humains commises par le passé.* »

Ce lundi 28 avril, tout près de la Direction de la sûreté de Bassora, les délégués d'Amnesty International sont arrivés devant un terrain vague, où des soldats britanniques étaient en train de déverser des chariots emplis de documents. Faute d'une communication globale clairement définie envers les Irakiens et étant donné l'emplacement du terrain vague, ceux-ci se sont mis à fouiller frénétiquement dans les documents. Il a plus tard été établi que ces papiers appartenaient à la compagnie d'électricité.

Amnesty International a exhorté les forces de la coalition à faire en sorte que des dispositifs de maintien de l'ordre soient mis en place, notamment pour protéger les éléments de preuve en matière de violations des droits humains.

« *Tant que des mesures de sécurité ne seront pas mises en œuvre de toute urgence, l'aide humanitaire ne parviendra pas jusqu'à ceux qui en ont le plus besoin et les gens continueront d'avoir peur de sortir la nuit,* » a souligné Ghanim Alnajjar.

« *Les forces de la coalition ayant maintenant pris le contrôle du territoire irakien, elles doivent s'acquitter de toutes leurs responsabilités – choisir de ne protéger que certains intérêts stratégiques ne peut pas représenter une option* », a conclu Amnesty International.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Judit Arenas, en Irak, au +88 216 2115 9713 ou Teresa Richardson, à Londres, au +44 (0) 7768 182 445.

Pour consulter le texte intégral du rapport d'Amnesty International intitulé *Irak. Les responsabilités des puissances occupantes*, cliquez sur :

<http://web.amnesty.org/library/index/frames/140892003>. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter le site web : <http://efai.amnesty.org/>